



Ebène, ce 13 mai 2019

Monsieur Neven Mimica
Commissaire européen au Développement
Rue de la Loi
Bruxelles
Belgique

N. réf. : 437 - SG-COI / FV

Monsieur le Commissaire,

J'ai été extrêmement heureux de vous accueillir le 2 mai dernier au siège de la Commission de l'océan Indien (COI) partenaire historique de l'Union européenne.

Votre visite nous a permis de faire un tour d'horizon complet de nos relations et de l'ampleur de notre coopération bilatérale au service d'une Indianocéanie prospère, solidaire et résiliente.

Notre longue collaboration, confortée par une convergence de vues en matière de réchauffement climatique comme nous en avons apporté la preuve éclatante lors de l'historique Conférence de Paris sur le climat, repose sur un dialogue confiant, renforcé par la présence au sein de notre organisation de la France, membre fondateur de l'Union européenne, et par le dialogue que nous entretenons au quotidien avec votre ambassadeur et sa Délégation.

De ce fait, mais aussi en tant que Secrétaire général de la COI et Ordonnateur régional des fonds FED, je suis particulièrement sensible à la bonne utilisation de l'argent des contribuables européens et à l'effectivité des actions réalisées sur le terrain grâce à la solidarité budgétaire européenne vis-à-vis du Sud.

Aussi, comme nous l'avons constaté lors de nos excellents échanges à Maurice, suis-je préoccupé par les risques induits par certaines divergences d'appréciation sur la gestion financière de nos programmes FED.

Dans les livres, la COI n'est redevable à l'Union européenne que d'un modeste reliquat de 16 000 Euros d'inéligibilités qui ne justifierait donc pas que je prenne la plume pour vous écrire. En réalité cette présentation est fallacieuse. Notre organisation régionale demeure réellement redevable à la Commission européenne de 319 229 Euros, auxquels s'ajoutent 179 456 Euros relevant d'une fraude découverte en son temps par les services comptables de notre organisation. Les 319 229 Euros ont été largement compensés par l'Union européenne sur les projets FED en cours.

.../...

Les activités des projets qui ont subi cette ponction de 319 229 Euros par la DG Budget de la Commission européenne pour rembourser des inéligibilités antérieures doivent demeurer conformes à celles prévues dans la convention de financement. La responsabilité d'en trouver les moyens repose donc sur la COI qui n'est pas en mesure de faire face.

Je voudrais en particulier attirer votre attention sur le cas du projet INCA d'appui institutionnel à la COI, d'une importance capitale pour la modernisation de notre organisation. Une somme de 278 000 Euros a été prélevée sur l'avance initiale du Devis programme INCA qui devait être de 284 000 Euros. Techniquement, 278 000 Euros d'inéligibilités ont donc disparu des livres de comptes. La COI ne dispose plus que de 6000 Euros pour réaliser les activités prévues dans le cadre de cette avance initiale qui concernait notamment le recrutement de trois cadres de l'organisation. Ne pouvant les recruter ni mettre en œuvre les activités associées, la somme prévue à ce titre de 278 000 Euros devra être intégralement remboursée à l'UE à l'achèvement du Devis programme.

Au-delà de ce cas symptomatique d'un dysfonctionnement, nous nous trouvons confrontés à un cercle vicieux marqué par une reconstitution automatique d'un stock important d'inéligibilités. C'est donc ce mécanisme funeste qui gagnerait à être réévalué dans sa globalité.

Je vous remercie une fois encore pour votre visite et pour l'excellent dialogue que nous avons pu avoir et je vous renouvelle toute la confiance qui est la mienne et celle de mon équipe pour recréer les conditions d'une coopération aussi confiante que nécessaire pour la mise en œuvre des importants projets du 11^{ème} FED en Indianocéanie.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre intérêt pour notre coopération bilatérale, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire, à l'assurance de ma haute considération et de mes très cordiales salutations.

Madi HAMADA
Secrétaire général



Copie : - Monsieur le Président en exercice du Conseil de la COI
- Madame, Messieurs les Officiers permanents de liaison de la République de Madagascar